

## **Les attendus du Département de Lot-et-Garonne concernant la programmation 2021 / 2027 des fonds européens :**

La mobilisation des politiques communautaires par les acteurs lot-et-garonnais a contribué à faire du département un espace de vie dynamique et attractif. Mais les territoires, notamment ceux éloignés des grandes métropoles, connaissent des mutations économiques et sociales qu'il convient de prendre en compte dans la future programmation. Elles sont complexes car protéiformes et nécessitent des traitements différenciés. Aussi, les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) qui ont pour vocation à assurer une cohésion sociale et territoriale doivent également s'adapter.

### **Pour une gouvernance et une gestion efficiente**

Connaître et prendre en compte les réelles attentes des territoires et de leurs acteurs est la seule piste à suivre pour s'assurer de l'efficacité des FESI. Pour cela, les interlocuteurs de proximité comme les Départements sont indispensables à la mise en œuvre des orientations stratégiques.

La future programmation devra ainsi :

- opérer une réelle simplification des modalités d'attribution et de gestion des crédits européens ;
- laisser plus de souplesse dans les cadres réglementaires et les modalités de gestion pour s'adapter aux évolutions rapides de la société et du monde économique ;
- faire confiance aux acteurs locaux investis dans le développement de leur territoire pour définir les priorités d'investissement et ne pas les contraindre par dogmatisme régional ou national.

Le Département souhaite donc être un partenaire actif de la future politique européenne en participant à la définition des priorités stratégiques, en prenant part au pilotage des programmes et en assurant l'ingénierie et l'animation de proximité.

### **Pour une équité territoriale et sociale**

Les FESI ont pour vocation à réduire les inégalités et à assurer une cohésion européenne. Ces deux ambitions doivent trouver leur déclinaison opérationnelle dans les programmes nationaux et régionaux. Il est donc attendu de la future programmation des crédits européens une réduction des inégalités territoriales, notamment entre les métropoles et les territoires ruraux (y compris les villes moyennes).

Les enjeux de la future politique seront de :

- conforter les moyens financiers du FEADER en faveur du développement local et dédier des crédits du FEDER au soutien de l'économie rurale (tourisme, artisanat et industrie). Une approche par discrimination positive permettrait de mieux soutenir les acteurs économiques installés en milieu rural ;
- assurer une équité sociale dans les territoires par l'accès aux services de qualité. Les mutations sociétales et technologiques créent de nouveaux besoins, mais offrent également des solutions innovantes qui méritent d'être expérimentées ;
- étayer le développement local par une politique d'aménagement du territoire (énergie, transport, réseaux,..) qui sait mettre à profit les innovations technologiques. La lutte contre le changement climatique passe aussi par le développement d'équipements qui favorise l'équilibre socio-économique à l'échelle régionale mais également nationale.

Le tissu socioéconomique d'un territoire rural comme le Lot-et-Garonne présente des spécificités qu'il est impératif de prendre en compte. Une lecture macro-économique à l'échelle d'une grande région telle que la Nouvelle-Aquitaine pourrait délaissier des acteurs de proximité et remettrait en cause le principe d'équité territoriale.

### **Pour une inclusion de proximité**

Le Fonds Social Européen, tel que connu actuellement, constitue l'un des leviers stratégiques de promotion de l'emploi et de l'inclusion au plus près des territoires. Les possibilités prévues par le futur FSE + constituent une opportunité afin de trouver des

solutions nouvelles et innovantes en matière d'inclusion et de lutte contre la pauvreté, notamment dans les territoires ruraux fortement touchés par les problématiques sociales.

A ce titre, il est important que la future programmation :

- pérennise, voire augmente équitablement, les dotations allouées aux acteurs territoriaux, afin de répondre aux réalités locales et aux besoins en financements toujours plus croissants dans le domaine de l'inclusion ;
- permette plus de souplesse sur le type d'opérations soutenues afin de ne pas exclure un sujet ou une opération présentant un intérêt majeur pour un territoire ;
- adapte les modes de gestion du FSE + aux réalités locales de l'inclusion (maintien des Organismes Intermédiaires qui sont les plus à même d'intervenir sur leurs territoires) ;
- prévoit un cadre de mise en œuvre des programmes stable (volets juridique et gestion).

Le Département entend pouvoir maintenir son accompagnement à l'inclusion par la gestion directe du FSE, mais également le renforcer en élargissant son action aux sujets de la santé et de l'accueil des mineurs non accompagnés, comme le permettra le FSE +.

**Des pistes opérationnelles pour la définition des mesures à mettre en œuvre :**

| Objectifs stratégiques UE 2021 / 2027                   | Objectifs spécifiques UE 2021 / 2027  | Types de mesures attendues   |
|---|---|--|
| 1 – Une Europe plus intelligente                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics</li> <li>• Renforcer la croissance et la compétitivité des PME</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir l'économie numérique en facilitant le développement de nouveaux produits et services,</li> <li>- développer des usages et services digitaux,</li> <li>- encourager les partenariats et les expérimentations (pas uniquement de la R&amp;D et centres de recherches),</li> <li>- accompagner les capacités d'investissement et d'innovation dans l'industrie, notamment agroalimentaire et dans l'agriculture,</li> <li>- conforter les équipements touristiques pour offrir des produits adaptés,</li> <li>- assurer une ingénierie et une offre de services de qualité pour une meilleure compétitivité des acteurs économiques locaux.</li> </ul>  |
| 2 – Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables</li> <li>• Développer des systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local</li> <li>• Promouvoir la gestion durable de l'eau</li> <li>• Favoriser la transition vers une économie circulaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les investissements de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, etc.),</li> <li>- encourager la recherche, l'expérimentation et le développement par les acteurs locaux publics ou privés en matière d'énergie, renouvelable (production, stockage, distribution, utilisation, etc.)</li> <li>- favoriser le maintien des étiages par le stockage hivernal de l'eau,</li> <li>- soutenir le volume des nappes souterraines par une diminution du ruissellement et une meilleure gestion de la consommation,</li> <li>- protéger la ressource en eau (quantité et qualité) par l'installation d'équipements intelligents (irrigation et consommation des ménages et industrielle) pour diminuer la consommation et limiter les rejets dans le milieu naturel,</li> <li>- inciter à la réduction des déchets et à leur valorisation (communication, équipements de tri, etc.),</li> <li>- lutter contre le gaspillage industriel en soutenant des procédés vertueux (démarches et équipements de production),</li> <li>- accompagner le développement des sites de valorisation des déchets et des entreprises de recyclage (équipements, ingénierie, R&amp;D, formation).</li> </ul> |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p>3 - Une Europe plus connectée</p>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la connectivité numérique</li> <li>• Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale</li> <li>• Soutenir le développement de réseaux favorisant et facilitant les échanges et les connexions (routiers et ferrés)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer la desserte Très Haut Débit pour tous en soutenant les programmes d'investissement (fibre, radio et satellite),</li> <li>- soutenir le déploiement du réseau 5 G et le développement des nouveaux services qui en découleront,</li> <li>- encourager la recherche et le développement des nouveaux usages grands publics et professionnels (smart city, transports, gestion d'énergie, domotique, etc.),</li> <li>- développer l'intermodalité grâce à des équipements performants et des services aux usagers adaptés et évolutifs,</li> <li>- accélérer la mise en service des grands projets routiers et ferroviaires d'intérêt européens (transeuropéen) et interrégionaux.</li> </ul>  |
| <p>4 – Une Europe plus sociale</p>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'efficacité des marchés du travail et l'accès à un emploi de qualité grâce au développement de l'innovation et des infrastructures en matière sociale</li> <li>• Améliorer l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures</li> <li>• Garantir l'égalité de l'accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les actions et équipements en faveur de l'inclusion numérique,</li> <li>- soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire, vecteur d'insertion et de création d'emplois,</li> <li>- créer les conditions du retour à l'emploi (service, formation, accessibilité) pour les personnes (femmes) isolées,</li> <li>- améliorer les équipements scolaires par le déploiement d'outils adaptés pour répondre aux besoins de formation, notamment aux nouveaux métiers liés au développement du numérique,</li> <li>- favoriser l'accès aux formations universitaires et professionnelles grâce à une plus grande proximité des structures et/ou le développement de formations à distance,</li> <li>- valoriser et soutenir l'apprentissage (sensibilisation du public, accompagnement des entreprises et des centres de formation - CFA),</li> <li>- assurer l'accès aux services publics et le maintien des services de proximité sur l'ensemble du territoire : création de MSAP, développement de solutions de mobilités, soutien au commerce de proximité, équipements sportifs, culturels et de loisirs etc.,</li> <li>- soutenir l'installation de maisons pluridisciplinaires de santé et le développement de la télémédecine.</li> </ul> |
| <p>5 – Une Europe plus proche des citoyens</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les initiatives des acteurs publics et privés dans le cadre de programmes d'actions co-constitués localement en zones urbaines ou rurales,</li> <li>- accompagner par de l'ingénierie la mise en œuvre de stratégies territoriales de développement,</li> <li>- favoriser les investissements permettant de répondre aux besoins socioéconomiques des territoires mais également encourager les innovations,</li> <li>- faciliter les actions de coopération.</li> </ul>   |